

AUMÔNERIE CATHOLIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVE

Inscription : 2014-2015

Je soussigné, M et Mme Monsieur ou Madame

Nom des parents :

.....

Ou du représentant légal :

Adresse :

.....

☎ :portable :

Adresse mail :

Autorise l'élève : Collège St Jo. Classe

Nom : Prénom :

- À participer aux rencontres de l'Aumônerie, dans le temps scolaire pour l'année 2014-2015
- À quitter le collège St Joseph le mardi (12h40-13h55) et à se rendre aux salles paroissiales, route de Malviès à Marcillac (aller-retour) avec les véhicules des animateurs de l'aumônerie et le taxi.

L'Aumônerie est responsable du jeune pendant le temps des rencontres.

Toute modification (ponctuelle ou durable) portant sur la participation de l'élève aux rencontres de l'aumônerie devra être signalée par un écrit des parents auprès de la vie scolaire du collège et de l'Aumônerie.

Fait à :, le

Signature :

Madame, Monsieur,

L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

- ♦ Lieu d'accueil, de vie d'équipe, de dialogue et de Foi en Jésus-Christ
- ♦ Dans le respect de la diversité des situations personnelles
- ♦ (enfant baptisé ou non baptisé, déjà catéchisé ou non)

PROPOSE

- ♦ Des rencontres hebdomadaires d'une heure dans le cadre du temps scolaire

Le Mardi de 12h45 à 13h45, planifiées en accord avec le chef d'établissement.

Première rencontre : **Mardi 16 Septembre 2014**

Les rencontres ont lieu aux salles St Vincent à Marcillac, le transport sera assuré par les animateurs et un taxi suivant le nombre d'inscrits.

- ♦ Les jeunes inscrits à l'aumônerie ont priorité pour le repas.
- ♦ Un animateur responsable vient chercher les jeunes dans le hall du collège à 12h35(retour au collège à 13h55)
- ♦ L'inscription à l'aumônerie demande une présence régulière aux rencontres, aux temps forts toute l'année, aux messes des 6èmes.

Comment s'inscrire :

**Remplir la fiche d'inscription ci-contre + l'autorisation de transport*
Remettre les fiches dans la boîte aux lettres de l'aumônerie le plus rapidement possible.**

- Pour éviter un coût trop important, les transports seront assurés par un taxi de Marcillac et par les animateurs. Les jeunes seront donc sous la responsabilité de la paroisse. Nous avons besoin d'une autorisation afin que les jeunes puissent se rendre aux salles St Vincent chaque semaine.

*En Octobre une participation vous sera demandée par famille. (transport, matériel, chauffage...)